



# JOURNAL FOOT

FOOT N°639 DU 19 DECEMBRE 2024



## UN GRAND BRAVO !

Félicitations à l'**AS THONON** qui s'est vu récompensé (médaille d'or) de ses actions dans le cadre de l'opération **LE FOOT ENTRE EN JEU** mise en place par la FFF pour les jeux olympiques et paralympiques **PARIS 2024**.

## SOMMAIRE

REGLEMENTS P.04

ARBITRAGE P.05

TECHNIQUE P.07

FUTSAL P.10

FEMININES P.11

**PERMANENCE  
TÉLÉPHONIQUE  
LE WEEK-END**

**07.70.03.84.75**

# COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Réunion du 16/12/2024  
Publiée le 19/12/2024



FOOT N° 639 DU 19 DECEMBRE 2024

## STATUT DES EDUCATEURS - NOTE AUX CLUBS : U13 CRITERIUM – U13 D1-U15 D1-U17 D1-U20 D1-U15 F D1 et U18F D1

Ne sont pas en règle au 19/12/2024 :

SENIORS D1 : US ARGONAY

U13 CRITERIUM : CLUSES FC

U17 D1 : VILLE LA GRAND AJ 1 – MARIGNIER SP 1 - USAV

U20 D1 : CLUSES FC - SEYNOD 21

U18 F D1 : PERRIGNIER TEGG 1 - GPT FOOT GESSIENNES 1 – FC CHAMBOTTE – US LA MOTTE SERVOLEX

U15F D1 : SILLINGY AS 1 – DOUVAIN LOISIN 1 – SEMINE FC 1 – GPT PERS JUSSY REIGNIER 1 - UNION SALEVE

Les clubs ci-dessus nommés seront sanctionnés selon les règles en vigueur jusqu'à régularisation.

### Note aux clubs de D1 – D2 et D3 (pour une éventuelle accession en D2)

#### A TITRE INFORMATIF

Conformément aux dispositions de l'article 2.2.3 des RG District, la Commission des Règlements informe les clubs visés des diverses situations pouvant éventuellement les affecter en fin de saison 2024/2025

CHILLY – SALLANCHES – MONT BLANC – LE LYAUD – BALLAISON – LEMAN PRESQU'ILE – VEIGY – SEMINE – PERS JUSSY

Rappel de bien vérifier que vous êtes bien en conformité avec les 3 derniers alinéas de l'article 2.2.3

\*\*\*\*\*

#### MATCH N° : 29933949

DOSSIER N° 639/27 : USDL 1 – CHAVANOD CO 1 – U15 D2 Poule C du 01/12/2024

#### En la forme :

La réclamation d'après match formulée par le club de CHAVANOD portant sur le fait que « le nom de l'assistant1 noté sur la feuille de match, MARICHEZ Damien, ne correspond pas à la personne qui a effectué ce rôle puisqu'il s'agit en réalité du joueur n° 12 de DOUVAIN qui a démarré assistant 1 et a ensuite participé à la rencontre en entrant à la 54', c'est un autre joueur de DOUVAIN qui a pris sa place pour le rôle d'assistant 1 » est recevable sur la forme conformément aux dispositions de l'article 187 des RG FFF.

#### Au fond :

Considérant que le club de DOUVAIN a pu faire valoir ses explications en date du 03/12/2024.

Considérant qu'il ressort de l'instruction de la Commission que la FMI a été signée par les éducateurs des deux équipes en début de rencontre sans qu'aucune réserve n'ait été émise sur l'ensemble des personnes inscrites sur celle-ci.

Considérant qu'il revient en catégorie U15 aux éducateurs de vérifier avant la rencontre et avec l'arbitre officielle, la véracité de la FMI aussi bien en ce qui concerne les joueurs que les éducateurs, délégués et arbitres assistants.



Considérant que l'éducateur de CHAVANOD en signant la FMI avant et après la rencontre en atteste juridiquement la validité.

Attendu que les réserves concernant les arbitres assistants sont obligatoirement des réserves d'avant match

Considérant de plus que nonobstant le fait que cette situation puisse éventuellement relever de la règle régissant les joueurs et non pas celles relevant des arbitres assistants, il revenait à l'éducateur de CHAVANOD de poser une réserve à l'arbitre officielle de la rencontre et ce dès l'entrée en jeu du joueur de DOUVAINNE ayant officié comme arbitre assistant jusqu'à la 54'

Attendu que l'éducateur de CHAVANOD n'a pas posé de réserve auprès de l'arbitre central lors de l'entrée en jeu de ce joueur

A titre infiniment subsidiaire, considérant que le club de CHAVANOD argue du fait que « la participation des joueurs remplaçants de l'équipe recevant à l'arbitrage de touche a faussé le résultat »

La Commission considère que cette appréciation n'étant pas traitée par les Règlements Généraux, elle relève d'un domaine purement subjectif.

#### **Décision :**

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

---

#### **DOSSIER N° 639/28 : VETRAZ MONTHOUX 1 – FORON FC 1 – U15F D2 Poule A du 07/12/2024**

Considérant qu'il ressort de l'instruction de la Commission que le club de VETRAZ MONTHOUX n'a pas respecté l'article 2.11.2 des RG District en ne contactant pas le permanent du District pour une éventuelle modification de l'heure et/ou la date de cette rencontre.

Considérant que le club de VETRAZ MONTHOUX ne fournit aucun arrêté municipal explicitant l'interdiction d'utiliser l'aire de jeu, bien que, même l'obtention de celui-ci n'exonère pas le club recevant de prévenir le permanent du District.

Considérant que le club qui remettrait un match sans respecter les règles fixées à l'article 2.11.2 des RG District se verrait sanctionner de la perte du match par pénalité et ce conformément à l'article 2.11.7 de RG District.

#### **Décision :**

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de VETRAZ MONTHOUX pour en reporter le gain à l'équipe de FORON FC et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

#### **Résultats :**

VETRAZ MONTHOUX 1 : - 1 pt

FORON FC 1 : 3 pts

VETRAZ MONTHOUX 1 : 0 but

FORON FC 1 : 3 buts

---

#### **DOSSIER N° 639/29 : CHAMBOTTE FC 1 – GFA RV 1 – U15F D2 Poule Haute du 07/12/2024**

Considérant qu'il ressort de l'instruction de la Commission que le club de CHAMBOTTE n'a pas respecté l'article 2.11.2 des RG District en ne contactant pas le permanent du District pour une éventuelle modification de l'heure et/ou la date de cette rencontre.

Considérant que le club de CHAMBOTTE FC ne fournit aucun arrêté municipal explicitant l'interdiction d'utiliser l'aire

de jeu, bien que, même l'obtention de celui-ci n'exonère pas le club recevant de prévenir le permanent du District.

Considérant que le club qui remettrait un match sans respecter les règles fixées à l'article 2.11.2 des RG District se verrait sanctionner de la perte du match par pénalité et ce conformément à l'article 2.11.7 de RG District.

**Décision :**

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de CHAMBOTTE pour en reporter le gain à l'équipe de GFA RV et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

**Résultats :**

CHAMBOTTE 1 : - 1 pt  
GFA RV 1 : 3 pts  
CHAMBOTTE 1 : 0 but  
GFA RV 1 : 3 buts

---

**DOSSIER N° 639/30 : CSL PERRIGNIER 1 – EPAGNY 1 – U15F D2 du 07/12/2024**

Considérant qu'il ressort de l'instruction de la Commission que le club de PERRIGNIER n'a pas respecté l'article 2.11.2 des RG District en ne contactant pas le permanent du District pour une éventuelle modification de l'heure et/ou la date de cette rencontre.

Considérant que le club de PERRIGNIER fournit un arrêté municipal explicitant l'interdiction d'utiliser l'aire de jeu, celui-ci n'exonère pas le club recevant de prévenir le permanent du District.

Considérant que le club qui remettrait un match sans respecter les règles fixées à l'article 2.11.2 des RG District se verrait sanctionner de la perte du match par pénalité et ce conformément à l'article 2.11.7 de RG District.

**Décision :**

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de PERRIGNIER pour en reporter le gain à l'équipe d'EPAGNY et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

**Résultats :**

PERRIGNIER 1 : - 1 pt  
EPAGNY 1 : 3 pts  
PERRIGNIER 1 : 0 but  
EPAGNY 1 : 3 buts

---

**MATCH : 29888551**

**DOSSIER N° 639/31 : UF VOIRONS 1 – GPT FOOT GESSIENNES 2 – U18F D1 Poule Unique du 07/12/2024**

Considérant qu'il ressort de l'instruction de la Commission, qu'en présence des deux équipes, l'arbitre officielle de la rencontre a décidé de ne pas faire jouer la rencontre susnommée pour cause de l'impraticabilité du terrain.

**Décision :**

La Commission des Règlements transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

---

**MATCH : 29922577**

**DOSSIER N° 639/32 : AYZE CS 1 – SILLINGY AS 1 – U15F D2 Poule Unique du 07/12/2024**

Considérant qu'il ressort de l'instruction de la Commission, qu'en présence des deux équipes, l'arbitre de la rencontre a décidé de ne pas faire jouer la rencontre susnommée pour cause de l'impraticabilité du terrain.

**Décision :**

La Commission des Règlements transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.



Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)



# COMMISSION DE L'ARBITRAGE

## COMPTE-RENDU PLENIERE CDA - Lundi 16/12/24 à 18h30

**Président** : Laurent LUTZ

**Présents** : Amandine BADIN, Antoine BLANCHET, Olivier BLIN, Raphaël BARBARROUX, Philippe CHEVRIER, Jean Paul DREVAULT, Damien FOURNIER, John GARDET, Romain GENOUD, Mike MOMONT, Patrick MOREAU, Frédéric PTASIK, Théo RAMEL, Tom ROMAND.

**Excusé** : Patrick MOREAU.

**Assiste** : Jérôme MENAND (CTDA).

Ouverture de la plénière de CDA par son Président en remerciant les membres pour leur présence et pour le travail fourni depuis le début de saison (formations Initiales, réunion référents, actions, ...)

### 1°) COURRIERS

#### 1.1 COURRIERS ARBITRES

- **YORUKER OMER** : Lu et noté. Bonne continuation et remerciements.
- **SALHI MARWANE** : Lu et noté. Année sabbatique.
- **ALEXIS MASSON** : Lu et noté.
- **MOUAD SETTI** : Lu et noté.
- **MARWANE SALHI** : Lu et noté.
- **ISMAEL TRAORE** : Lu et noté. Bon rétablissement.
- **REDOUANE AMIARE** : Lu et noté.
- **MUHAMMED ONUKER** : Lu et noté.
- **DA FONSECA DA SILVA INES** : Lu et noté. Bonne continuation et remerciements.
- **GONNET MAXIME** : Lu et noté.

#### 1.2 CLUBS

- **FC CRANVES SALES** : Lu et noté. Merci pour les services rendus.
- **PAYS DE GEX FC (X2)** : Lu et noté X2.
- **AS MARIN** : Lu et noté.
- **FC BALLAISON** : Lu et noté. Dossier transmis à la commission de discipline.
- **FC CRUSEILLES** : Lu et noté. Dossier transmis à la commission de discipline.
- **FC EPAGNY METZ TESSY** : Lu et noté.

#### 1.3 DIVERS

- **CHRISTOPHE REVILLET** : Lu et noté. Le nécessaire sera fait.
- **UNAF 74** : Lu et noté. Le président de la CDA prendra contact avec le président de l'UNAF 74.
- Pascal PARENT, Président de la LAuRAFoot concernant un rappel du principe de laïcité.



## CONSEIL DE LIGUE

Samedi 30 novembre 2024 à 09h30  
à Cournon d'Auvergne

### Extrait de PV

[...]

- ✓ Rappel du règlement disciplinaire sur la laïcité :

Pascal PARENT rappelle que les commissions disciplinaires régionales et départementales de la LAuRAFoot doivent respecter le barème disciplinaire adopté par le Conseil de Ligue pour tous les matches de Ligue et Districts de la LAuRAFoot en cas d'atteinte au principe de neutralité, applicable depuis le début de saison.

En raison de certaines décisions récentes qui ont pu laisser planer un doute, il tient également à rappeler que le port des collants est interdit (sauf avis médical contraire dûment validé par la commission médicale fédérale).

Toutefois, devant les difficultés d'application de cette règle rencontrées par les officiels depuis le début de la période hivernale, **il propose d'admettre le port des collants entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 28/29 février en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre.**

**La couleur des collants doit être identique à la couleur dominante du short ou à la partie inférieure du short ou, en cas de difficulté, d'une même couleur noire ; les joueurs d'une même équipe doivent porter la même couleur.**

Il est évident que cette disposition ne s'appliquera que pour le football joué en extérieur.

- **Le Conseil de Ligue valide la proposition à l'unanimité, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> novembre 2024.**

[...]

### **2°) POINTS QUESTIONNAIRES**

Le président remercie Jérôme Menand, Théo Ramel ainsi que Tom Romand de leur présence pour le rattrapage du QCM le 30 novembre 2024.

### **3°) PROJET UNAF / CDA**

Un projet est en cours entre l'UNAF74 et la CDA qui sera validé courant janvier et sera annoncé dans le courant de l'année.

### **4°) PROJET CHARTRE ARBITRE TUTORAT**

Le président remercie le groupe de travail de la CDA pour la création de cette charte qui va être présentée au prochain comité

directeur. Une fois validée, elle pourra être transmise aux arbitres ainsi qu'aux clubs pour les prochaines saisons.



## 5°) ACTIONS FORMATIONS

DATE	HORAIRE	LIEU	ACTION	NB
06/11/24	19h00 / 20h30	CLUSES	Intervention U13/U15	40
09/11/24	9h00 / 12h00	VILLE LA GRAND	Formation candidats Ligue	8
16/11/24	9h00 / 12h00	VILLE LA GRAND	Formation candidats Ligue	8
20/11/24	14h00 / 17h00	ANNEMASSE	Formation pratique candidats Ligue PPF	2
22/11/24	16h30 / 18h00	BONS EN CHABLAIS	Formation section sportive U15	14
25/11/24	16h30 / 18h00	BONS EN CHABLAIS	Formation section sportive U13	15
27/11/24	13h30 / 16h00	VILLE LA GRAND	Formation UNSS foot à 8	18
30/11/24	9h00 / 12h00	VILLE LA GRAND	Formation candidats Ligue	6
05/12/24	8h00 / 12h00	EPAGNY	Formation BPJEPS	13
05/12/24	16h00 / 17h30	EPAGNY	Formation section sportive U13	12
07/12/24	9h00 / 12h00	VILLE LA GRAND	Formation candidats Ligue	6
14/12/24	9h00 / 12h00	VILLE LA GRAND	Formation candidats Ligue	6

Tour de table des membres de CDA concernant les missions de chacun et un état d'avancement.

Le président clôture cette plénière en remerciant par avance la CDA, pour le travail qui va être fourni lors de la 1<sup>ème</sup> partie de saison et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous !

### Les prochains RDV de la CDA :

Plénière : 27/01/2025

Audition : à définir

L'ordre du jour est épuisé à 21h00.

# COMMISSION TECHNIQUE

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – FOOT FEMININ

### PLATEAUX FEMININS

#### Samedi 25 janvier 2025

Des plateaux 100% féminin FUTSAL et qui promet d'être une nouvelle expérience enrichissante avec une série de matchs dédiés aux jeunes filles de U9F à U11F.

#### Vous trouverez ci-dessous le détail de l'événement

Date : Samedi 25 janvier 2025

Heure : 9h à 12h ou 13h à 16h

Lieux : Gymnase LE PRALERE à CRANVES SALES

Futsal à 4 : U9F - U10F - U11F

Le nombre de places est limité à 8 équipes par ½ journée !!

Pour vous inscrire, cliquez et renseignez le formulaire ci-contre : <https://forms.gle/ELscoBeqMA2duSZw5>

#### PLAN D'ACTION – HIVER/PRINTEMPS

1. Samedi 25 janvier à Cranves Sales (FUTSAL)
2. Samedi 22 février (3 sites)
3. Samedi 29 mars (3 sites)
4. Samedi 12 avril (3 sites)
5. Samedi 31 mai (Fête du Football Féminin)

## CHALLENGE FUTSAL U13F

Un challenge futsal sera proposé à toutes les équipes U13F, le **samedi 25 janvier 2025** à Annemasse.  
Engagement depuis le FAL.

## CRITERIUM U13F

Engagement depuis le FAL.

La phase de printemps débutera le 15 mars 2025 et se terminera le samedi 31 mai 2025.

La formule reste à définir.

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – FOOT DES ENFANTS

### MODIFICATION PHASE DE PRINTEMPS

Les modifications pour les u7, u9 et u11 sont à faire pour le **vendredi 20 décembre** sur la boîte mail du foot des Enfants : [footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr). Veuillez utiliser la **BOITE MAIL DU CLUB**

### Rappel de l'organisation :

#### U7 :

- Phase 3 du 22.03 au 12.04
- Phase 4 du 10.05 au 7.06
- **JN u7 le samedi 14 juin**

#### U9 :

- Création d'un niveau D1+ pour les équipes qui ne **rencontrent pas suffisamment d'adversité** dans leur bassin. Regroupement des clubs des secteurs limitrophes (**nombre d'équipes restreint**)  
**ATTENTION, il ne s'agit pas d'un niveau de pratique « élite »**, mais bien d'un niveau de pratique plus adaptée aux besoins. Il est impératif de bien identifier le niveau de vos enfants avant de vous engager dans cette démarche.
- Maintien des niveaux D1 et D2
- Une date de reprise **FACULTATIVE** est prévue le 15 février. Merci de préciser les équipes et niveaux des équipes concernées si vous souhaitez participer à ce plateau (pas de D1+ pour cette date)
- Reprise des plateaux pour toutes les équipes u9 le **15 mars**
- Si vos équipes ne sont pas disponibles le 15 mars et que vous souhaitez une reprise plus tardive (clubs avec beaucoup de joueurs en ski club notamment), c'est tout à fait possible mais veuillez nous le préciser

#### U11 :

- Maintien des niveaux actuels
- Une date de reprise **FACULTATIVE** est prévue le 15 février. Merci de préciser les équipes et niveaux des équipes concernées . Merci de préciser les équipes et niveaux des équipes concernées si vous souhaitez participer à ce plateau
- Reprise des plateaux pour tous les u11 le **15 mars**
- Si vos équipes ne sont pas disponibles le 15 mars et que vous souhaitez une reprise plus tardive (clubs avec beaucoup de joueurs en ski club notamment), c'est tout à fait possible mais veuillez nous le préciser

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – FUTSAL

### U11

6 équipes / 5 matchs de 12' / 1 quiz  
7 joueurs par équipe (5 + 2 remplaçants)  
De 8h15 à 12h30 (rencontres et quiz de 8h45 à 12h30)

Compte tenu du nombre important d'équipes inscrites, un choix sera fait pour permettre à chaque club de participer à au moins un plateau (*nous informer si besoin des dates à favoriser et/ou supprimer*)

**LE GYMNASSE PREVU INITIALEMENT POUR LES PLATEAUX N'EST PLUS ACCESSIBLE. NOUS SOMMES ACTUELLEMENT EN RECHERCHE D'AUTRES GYMNASSES.** Nous reviendrons rapidement vers vous pour vous donner de plus amples informations





Equipes inscrites :

*Samedi 18 janvier* : Allinges – Argonay - Foot Sud Gessien – Foron - Genevois - Marignier – Pays de Gex – Valleiry

*Samedi 25 janvier* : Allinges – Argonay - Foot Sud Gessien – Foron - Genevois – GFA – Marignier – St Pierre

*Samedi 1<sup>er</sup> février* : Allinges – Argonay - Foot Sud Gessien – Foron - Genevois – GFA - Marignier – Rumilly Vallières - Valleiry

Merci de vous munir d'une extraction des licenciés présents pour la feuille de plateau

**DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES - FOOT DES ENFANTS****FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES :****U7**

16.11 : Cernex – Frangy – Marnaz – Vuache

30.11 : Champanges - Cluses Sc. - Mt Blanc Passy

7.12 : Sallanches – Veigy - Vétraz

**U9**

9.11 : Amphion 3 - Chamonix 1 - Fillinges 3 – Frangy 1 – Marnaz 1 - St Jeoire la Tour 2 – USAAG 1

16.11 : Aravis 3 – Ht Rhône 1 – Pays de Gex 1 (Cessy) – Pers Jussy 3 - TEGG Fem

23.11 : Cernex 1 - Challex 3 – Meythet 1 - Frangy3 – Perrignier 2 – Seynod 4 – Veigy 1 - Viuz 1 - Vuache1

30.11 : Fillinges - Foot Sud Gessien – Pers-Jussy – Seynod – Veigy

7.12 : Amphion - Evires – Meythet -Sauverny

**U11 (à déposer sur le FAL)**

9.11 : Evires

16.11 : Arenthon – Chamonix - Fillinges – Ht Rhône – Seynod (x2) - St Jeoire la Tour

23.11 : Meythet - Morzine – Seynod – Veigy

30.11 : Challex – Cernex – Cluses - Frangy - Marignier – Meythet - Odysée – Seynod – Thônes – Veigy

07.12 : Cluses-Scionzier – Ent. St Jeoire la Tour – Frangy - Gavot – Ht Rhône - Marnaz - Morzine – St Pierre

# COMMISSION FUTSAL



FOOT N° 6399 DU 19 DECEMBRE 2024

## CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

### Pour le 73

Association Futsal Rochette Olympique 2  
Futsal Bourget United 1  
U S Chartreuse Guiers 1  
Futsal K-P U C Montmélian  
Association Savoyarde Futsal Moutiers

### Pour le 74

Thonon les Bains  
Cluses Bonneville Foron 74  
FC Vermillon

### Commission des finances

Réunion du 9 décembre 2024

Présents : Anselme, Cohen, Janet

### Etude du dossier du club de futsal U.S. CLUSES BONNEVILLE FORON 74 concernant les sommes dues au district.

La commission des finances réunie ce jour observe que :

- Le club doit au district la somme de 613,00 € au 31 octobre 2024 (PV du 13 novembre).
- Le versement n'a pas eu lieu à la date limite du 25 novembre. De ce fait, le club est amendé de 50 € supplémentaires (PV du 13 novembre).
- Le district de Haute-Savoie a été tenu informé de cette problématique.
- Aucun versement n'est intervenu à ce jour.
- Les sommes dues le sont depuis de très nombreux mois.

Par soucis d'équité envers tous les clubs savoyards qui ont honoré dans les temps leurs créances envers le district, la commission des finances décide de mettre en application l'article 39 bis – 3 des règlements du district. De ce fait, le club est prié de faire parvenir cette somme au district sous 15 jours à compter de cette parution. En cas de non-régularisation dans ce délai, un retrait de 4 points au classement du championnat de son équipe « une » sera appliqué dans un premier temps. Il est rappelé que la sanction extrême (prévue dans nos règlements) pourra aller jusqu'à l'exclusion du championnat.

## COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2025

### Catégorie SENIORS MASCULINS :

**Rappel, les formations du 73 et 74 qui évoluent dans le championnat Futsal sont inscrites d'office.**

Dates des semaines retenues, les matchs pouvant se jouer en semaine, le soir. Les rencontres sont en élimination directe et FMI :

1<sup>er</sup> tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 6 et le 12 janvier 2025

2<sup>ème</sup> tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 20 et le 26 janvier 2025

3<sup>ème</sup> tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 3 et 9 février 2025

Finale le dimanche 23 février 2025.

**LE CLUB DESIGNÉ EN PREMIER EST RECEVANT ET DOIT DONC VENIR AVEC SA TABLETTE A JOUR.  
12 JOUEURS MAXI SUR FMI**

**Merci aux clubs recevant de signaler rapidement à la commission la date, l'heure et le lieu de la rencontre.  
Si impossibilité d'avoir un gymnase, le signaler dans les plus brefs délais, avant le 22 décembre 2024.**

## TIRAGE DU 1<sup>er</sup> TOUR, DOIT SE JOUER ENTRE LE 6 ET LE 12 JANVIER 2025

AS THONON Contre FC VERMILLON

Dimanche 12 Janvier 2025 à 20H00 Gymnase du GENEVRAY à THONON

FC LA ROCHETTE Contre US LA MOTTE SERVOLEX

Date, horaire et lieu à communiquer avant le 22 Décembre 2024

A FUTSAL ROCHETTE O2 Contre CBF 74

Vendredi 10 Janvier 2025 à 21H00 Gymnase du CENTENAIRE A LA ROCHETTE

ASF MOUTIERS Contre FUTSAL BOURGET UNITED

Jeudi 9 Janvier 2025 à 21H00 Gymnase ANDRE PERRIER à ST MARCEL

US LA RAVOIRE CONTRE FC NIVOLET (rencontre inversée pas de gymnase dispo au FC NIVOLET)

Mardi 7 Janvier 2025 à 21H15 Gymnase du GRANIER à LA RAVOIRE

FK MONTMELIAN Contre JS CHAMBERY

Dimanche 12 Janvier 2025 à 14H00 Gymnase de BOURGNEUF

US CHARTREUSE GUIERS Contre HFC CHAMBERY

Mercredi 8 Janvier 2025 à 21H00, Gymnase DES ECHELLES

# COMMISSION FEMININES

Présidente : Alexandra GARCIA

## PRATIQUE



## Cet hiver, on passe au FUTSAL !

Rejoignez-nous pour des événements futsal spécialement organisés pour vos équipes féminines.

### Objectifs

- Perfectionnement technique et tactique
- Garder le rythme dans une ambiance conviviale
- Rencontrer des équipes féminines motivées

### Calendrier des pratiques

- Plateau U11F : samedi 25 janvier 2025 à Annemasse 9h – 17h
- Challenge U13F : samedi 25 janvier 2025 à Cranves Sales 9h – 17h
- Coupe Seniors F : dimanche 2 février 2025 à Annemasse 9h – 17h

## Inscription

- U11F : cliquer et renseigner le lien suivant <https://forms.gle/ELscoBeqMA2duSZw5>
- U13F : Via FOOTCLUB – engager une équipe via football animation loisirs (FAL)
- Seniors F : Via FOOTCLUB – engager une équipe via football animation loisirs (FAL)

### PLATEAU FUTSAL U11F

Samedi 25 janvier 2025

#### Equipes inscrites – Matin (RESTE 1 PLACE)

Club ou Entente	Nom et Prénom du référent	Je m'inscris	Futsal à 4
ES LANFONNET	MESSE Charlotte	à ANNEMASSE,	1
Tegg	Carmoun khalid	à ANNEMASSE,	1
Csl PERRIGNIER	Marine DUTIL	à ANNEMASSE,	1
Fc annecy	Chatel Quentin	à ANNEMASSE,	1
VILLAZ/FILIERE	DUPORT-ROSAND Mathieu	à ANNEMASSE,	1
CSSP	Baldeck Nathalie	à ANNEMASSE,	1
FC Saint Cergues	Masse Anthony	à ANNEMASSE,	1

#### Equipes inscrites – Après midi (RESTE 4 PLACES)

Club ou Entente	Nom et Prénom du référent	Je m'inscris	Futsal à 4
GFA	MESSE CHARLOTTE	à ANNEMASSE,	1
CO Chavanod	LONGET Célia	à ANNEMASSE,	1
Csl PERRIGNIER	DUTIL Marine	à ANNEMASSE,	1
SS ALLINGES	PORTIER Isabelle	à ANNEMASSE,	1

### CHALLENGE FUTSAL U13F

Samedi 25 janvier 2025

#### Equipes inscrites (RESTE 10 PLACES)

517681 - A.S. LE LYAUD ...	515966 - MARIGNIER SP.
<input type="checkbox"/> A.S. LE LYAUD ARMOY 1 F	<input type="checkbox"/> MARIGNIER SP. 1 F

## COUPE FUTSAL SENIORS F

Dimanche 2 février 2025



FOOT N°939 DU 19 DECEMBRE 2024

### Equipes inscrites (RESTE 5 PLACES)

<b>582180 - AS-THONON</b> <input type="checkbox"/> AS-THONON 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	<b>526332 - C.S. D'AYZE</b> <input type="checkbox"/> C.S. D'AYZE 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	<b>530036 - E.T.S. CHILLY</b> <input type="checkbox"/> E.T.S. CHILLY 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	<b>530654 - F.C. CRANVES ...</b> <input type="checkbox"/> F.C. CRANVES SALES 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)
<b>548880 - F. C. DU FORON</b> <input type="checkbox"/> F. C. DU FORON 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	<b>515966 - MARIGNIER SP.</b> <input type="checkbox"/> MARIGNIER SP. 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	<b>518949 - STE S. ALLINGES</b> <input type="checkbox"/> STE S. ALLINGES 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	

## CRITERIUM U13F – PHASE PRINTEMPS

Du 15 mars au 31 mai 2025

### Equipes inscrites

<b>541509 - A.S. DU LAC B...</b> <input type="checkbox"/> A.S. DU LAC BLEU 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	<b>517681 - A.S. LE LYAUD ...</b> <input type="checkbox"/> A.S. LE LYAUD ARMOY 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	<b>517777 - E.T.S. FILLINGES</b> <input type="checkbox"/> E.T.S. FILLINGES 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	<b>547152 - F. C. EPAGNY/...</b> <input type="checkbox"/> F. C. EPAGNY/METZ-TESSY 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)
<b>580627 - F. C. LEMAN P...</b> <input type="checkbox"/> F. C. LEMAN PRESQU'ILE 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)	<b>547281 - UNION SALEVE...</b> <input type="checkbox"/> UNION SALEVE FOOT 1 F Avis non renseigné   Souhait(s)		

## DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».